Document émis électroniquement

Registre de Commerce et des Sociétés
B161238 - L150234046
déposé le 23/12/2015

Boulevardpresse S.à r.l.
Société à responsabilité limitée

Siège social : L – 8366 Hagen, Rue de Steinfort 17
R.C. Luxembourg no B 161238

Les comptes annuels au 31 décembre 2014

ont été enregistrés et déposés au registre de commerce et des sociétés.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Registre de Commerce et des Sociétés
B161238 - L150234046
enregistré et déposé le 23/12/2015

No. RCSL : B161238	Matricule : 2011 2420 194

BILAN ABRÉGÉ

Exercice du 01 01/01/2014 **au** 02 31/12/2014 *(en* 03 EUR *)*

Boulevardpresse S.à.r.l.

17, Rue de Steinfort
L-8366 Hagen

ACTIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101		101		102	
I. Capital souscrit non appelé	1103		103		104	
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105		105		106	
B. Frais d'établissement	1107		107		108	
C. Actif immobilisé	1109		109	60.912,02	110	34.862,51
I. Immobilisations incorporelles	1111		111		112	
II. Immobilisations corporelles	1125		125	60.912,02	126	34.862,51
III. Immobilisations financières	1135		135		136	
D. Actif circulant	1151		151	204.569,42	152	265.671,51
I. Stocks	1153		153		154	
II. Créances	1163		163		164	29.779,40
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1203		203		204	29.779,40
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205		205		206	
III. Valeurs mobilières et autres instruments financiers	1189		189		190	
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197		197	204.569,42	198	235.892,11
E. Comptes de régularisation	1199		199		200	
TOTAL DU BILAN (ACTIF)			201	265.481,44	202	300.534,02

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

No. RCSL : B161238	Matricule : 2011 2420 194

PASSIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capitaux propres	1301		301	94.882,72	302	81.116,90
I. Capital souscrit	1303		303	12.500,00	304	12.500,00
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305		305		306	
III. Réserves de réévaluation	1307		307		308	
IV. Réserves	1309		309	1.250,00	310	1.250,00
V. Résultats reportés	1319		319	67.366,90	320	34.494,23
VI. Résultat de l'exercice	1321		321	13.765,82	322	32.872,67
VII. Acomptes sur dividendes	1323		323		324	
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325		325		326	
IX. Plus-values immunisées	1327		327		328	
B. Dettes subordonnées	1329		329		330	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1425		425		426	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1427		427		428	
C. Provisions	1331		331	30.000,00	332	30.000,00
D. Dettes non subordonnées	1339		339	140.598,72	340	189.417,12
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1407		407	140.598,72	408	169.299,95
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1409		409		410	20.117,17
E. Comptes de régularisation	1403		403		404	
TOTAL DU BILAN (PASSIF)			405	265.481,44	406	300.534,02

Document émis électroniquement

Registre de Commerce et des Sociétés
B161238 - L150234046
déposé le 23/12/2015

ANNEXE AU BILAN AU 31.12.2014

NOTE 1 – GENERALITES

La société a été constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée le 18 Mai 2011.

Elle a pour objet l'exploitation d'une Agence de Presse.

Le siège social de la société se trouve à L 8366 Hagen, Rue de Steinfort 17

NOTE 2 – PRINCIPALES REGLES D'EVALUATION ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de la législation luxembourgeoise et aux pratiques comptables généralement admises.

Conversions des comptes en devises étrangères

La comptabilité est tenue en euro (EUR).
Les produits et les charges libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à leur prix d'acquisition et sont amorties sur une base linéaire selon leur durée d'utilisation.

Stocks

Les stocks sont évalués au prix d'acquisition ou à la valeur estimée de réalisation.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, diminuées de corrections de valeur si la valeur de réalisation est estimée inférieure.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.